



Le 6 août 2021

Numéro 4

Sommaire

- Du personnel recherché pour les élections municipales
- Des honneurs grandement mérités pour Anthony D'Amours
- Le jeudi 19 août: on danse su'l quai
- Ces incroyables comestibles qui vous sont offerts

**SÉANCES
ORDINAIRES
DU CONSEIL**
9 août
13 septembre
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE INTERNET
www.ville-trois-pistoles.ca

TÉLÉPHONE
418 851-1995

Deux bonnes nouvelles confirmées coup sur coup Près d'un demi-million \$ pour de l'asphaltage sur Notre-Dame Est et bonification du Programme de la taxe sur l'essence

S'il est souvent admis qu'une bonne nouvelle ne vient jamais seule, la Ville de Trois-Pistoles a pu le constater au cours des dernières semaines. Ce fut d'abord l'annonce d'une subvention de près d'un demi-million \$ lui permettant d'effectuer des travaux d'asphaltage sur la rue Notre-Dame Est. Dans le même intervalle, la Ville apprenait qu'une somme additionnelle de plus de 300 000 \$ allait lui être versée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023).

485 645 \$ pour des travaux sur Notre-Dame Est

C'est le 5 juillet dernier que le député de Rivière-du-Loup – Témiscouata, monsieur Denis Tardif, confirmait les sommes accordées par le gouvernement du Québec aux municipalités de sa région pour l'amélioration de leur réseau routier local. Dans le cadre de cette annonce, le député Tardif a particulièrement insisté sur l'importance accordée par son gouvernement à l'amélioration des réseaux routiers locaux et, par voie de conséquence, « à la qualité de vie des citoyennes et citoyens ».

Provenant du Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec, c'est une aide financière de 485 645 \$ qui a été octroyée à la Ville de Trois-Pistoles, pour effectuer des travaux d'asphaltage sur une partie de la rue Notre-Dame Est, soit de la rue Martin à la rue Dionne, là où le niveau de désuétude de la chaussée appelle à une intervention à court terme. La Ville a récemment procédé à un appel d'offres public pour la réalisation de ces travaux et l'ouverture des soumissions doit se faire le jeudi 5 août. « C'est à ce moment que nous allons connaître le coût réel des travaux projetés », nous mentionne la directrice générale de la Ville, madame Pascale Rioux.

324 913 \$ de plus dans la TECQ
Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation au gouvernement du Québec, madame Andrée Laforest confirmait à la Ville de Trois-Pistoles, en date

du 7 juillet dernier, le versement d'un montant additionnel de 324 913 \$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2019-2023. Rappelons que les gouvernements du Québec et du Canada ont conjointement décidé de bonifier le Programme pour la période 2019-2023 afin d'appuyer financièrement les municipalités dans la réalisation de travaux d'infrastructures et ainsi accélérer la relance économique en région.

Pour la Ville de Trois-Pistoles, cet ajout de fonds porte son enveloppe TECQ totale à 1 769 901 \$ pour la période 2019-2023, soit 540 821 \$ provenant du gouvernement du Québec et 1 229 080 \$ du gouvernement du Canada. Le montant additionnel de 324 913 \$ lui sera versé au cours des trois prochaines années en s'ajoutant aux versements déjà prévus. Quelle utilisation en fera la Ville de Trois-Pistoles ? La planification est en cours et sera révisée en fonction du surplus annoncé, nous répond la Ville.

Le quai du traversier victime de sa trop grande popularité Les autorités dans l'obligation de resserrer les règles de sécurité

Le phénomène était déjà visible à l'été 2020 et n'aura fait que s'accroître depuis le début de la présente saison estivale: le grand quai de Trois-Pistoles est achalandé comme jamais. Automobilistes, motocyclistes, cyclistes, piétons, camionneurs et touristes motorisés ont pris les lieux d'assaut, à un point tel que les opérations régulières de débarquement et d'embarquement du traversier L'Héritage I se déroulent parfois avec un certain degré d'inquiétude quant aux risques d'incidents malheureux et même d'acci-

dents. Face à cette situation, la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires et la Compagnie de navigation des Basques se voient obligés de resserrer les règles de sécurité en limitant l'accès au grand quai deux heures avant le départ prévu du traversier.

« Nous avons la chance d'avoir un quai libre d'accès à tous, mais s'il fallait qu'on nous retire ce privilège en raison d'un incident malheureux ou d'un accident qui s'y produirait, ce serait une véritable catastrophe », de plaider le capitaine Jean-Philippe Denis-Rioux du

traversier L'Héritage I, lui-même fils de Trois-Pistoles et amoureux du grand quai depuis toujours. Le capitaine fait appel à la bonne compréhension de tous. Sachez qu'en dehors de la période de deux heures avant le départ prévu du traversier, le grand quai demeure libre à la circulation pour tous. « S'il vous plaît, aidez-nous à conserver notre quai accessible tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'on souhaite qu'il le reste dans le futur et ce, en respectant ces simples consignes », de demander le capitaine.

Les élections municipales de novembre prochain Des candidatures sont attendues et du personnel est recherché

Retenez bien ces dates: dépôt officiel des mises en candidature entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre, révision de la liste électorale en octobre, vote par anticipation le 31 octobre, scrutin général le dimanche 7 novembre. Trois-Pistoles s'apprête à vivre cet important exercice démocratique que sont les prochaines élections municipales dans un contexte pour le moins particulier: pour la première fois depuis dix-neuf ans, il est confirmé que la Ville de Trois-Pistoles sera dirigée par un nouveau maire ou une nouvelle mairesse, le maire sortant Jean Pierre Rioux ayant officiellement annoncé son retrait de la vie municipale. De plus, il est également connu que la majorité, et peut-être même la totalité des sièges de conseillers et conseillères, sera renouvelée. Ajoutons que ce changement de garde majeur s'effectue au moment où Trois-Pistoles s'apprête à souligner son 325^e anniversaire de fondation (1697-2022).

Jusqu'au 1^{er} octobre pour confirmer votre candidature

Même si des citoyens et citoyennes ont déjà annoncé qu'ils se lançaient dans la course, de nouvelles candidatures sont possibles et attendues. Si vous souhaitez mettre vos talents et vos connaissances au profit de votre milieu, si vous aimez travailler pour le bien commun, si vous désirez faire valoir les intérêts de vos concitoyens et ainsi participer aux prises de décisions, vous avez le profil recherché. La condition première que vous devez remplir pour être éligible à poser votre candidature au poste de maire ou de conseiller est celle de pouvoir être inscrit sur la liste électorale municipale.

Votre décision prise, sachez que vous pouvez dès maintenant vous procurer le formulaire de mise en candidature en vous rendant à l'hôtel de ville. Vous devrez par la suite vous assurer de le remettre dûment rempli auprès de la présidente d'élection, madame Nancy Dubé, greffière à la Ville de Trois-Pistoles, entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre. Si des questions surgissent, les futurs candidats peuvent d'ailleurs se

référer à la présidente d'élection pour obtenir des réponses, laquelle est disponible sur rendez-vous aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville. On peut joindre madame Dubé par téléphone au 418 851-1995 poste 4226 ou par courriel à l'adresse greffe@ville-trois-pistoles.ca.

Personnel d'élection recherché

Afin d'assurer le bon déroulement de l'ensemble du processus électoral, plusieurs postes rémunérés sont à combler, que ce soit au sein de la Commission de révision de la liste électorale (en fonction en octobre), pour la journée du vote par anticipation le 31 octobre ou pour la journée du scrutin général le dimanche 7 novembre. Les principaux postes à combler sont ceux de préposés à l'accueil, de scrutateurs, de secrétaires de bureaux de vote, de personnel à la table de vérification de l'identité des électeurs et électrices, de responsables de l'information et du maintien de l'ordre, de réviseurs et d'agents réviseurs.

Si l'un de ces postes rémunérés vous intéresse, prenez note que vous devez déposer votre candidature et votre curriculum vitae **avant le 1^{er} septembre** soit directement à l'hôtel de ville ou par courriel à l'attention de la greffière et présidente d'élection, madame Nancy Dubé à l'adresse greffe@ville-trois-pistoles.ca.

Exercer son droit de vote

La participation citoyenne est au cœur du processus électoral. Il est donc souhaité que les citoyens et citoyennes de Trois-Pistoles se présentent en grand nombre aux urnes le 31 octobre (vote par anticipation) et le 7 novembre (scrutin général). Précisons que le vote se déroulera à l'école secondaire de Trois-Pistoles, rue Jenkin.

Pour exercer son droit de vote, toute personne doit être inscrite sur la liste électorale de la ville, avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection, avoir obtenu la citoyenneté canadienne au plus tard le 1^{er} septembre 2021, ne pas être sous curatelle ni avoir perdu ses droits électoraux. Par ailleurs, si votre domicile **est situé** dans la ville, vous devez habiter au Québec depuis au moins six mois. Si votre domicile **n'est pas situé**

dans les limites municipales, vous devez être propriétaire d'un immeuble (chalet, immeuble à logements ou autres); ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville depuis au moins douze mois; ou avoir transmis à la Ville, par écrit, une demande d'inscription à la liste électorale ou une procuration dans les délais prévus. Enfin, il est aussi possible, selon certaines situations, de s'inscrire sur la liste de vote par correspondance en faisant la demande à la présidente d'élection.

Les citoyens invités à se mettre en « mode électoral »

Même si nous sommes encore en pleine période d'été, reste que les prochaines élections municipales se pointent le nez avec de plus en plus d'insistance et que le moment des choix sonnera dans bien peu de temps. La municipalité étant par définition le « gouvernement de proximité » par excellence, les sujets dont elle traite touchent nécessairement de très près le quotidien des gens du milieu, qu'il s'agisse du réseau routier ou de la signalisation, de la protection contre les incendies, de sécurité publique, de culture, de sports et loisirs, d'infrastructures municipales, de projets de développement, de qualité de vie dans son ensemble. Pour ces raisons, les citoyennes et citoyens de Trois-Pistoles sont invités à se mettre dès maintenant en « mode électoral ».

Dans les faits, il est à prévoir que ceux et celles qui brigueront un siège à l'hôtel de ville au cours des prochaines semaines prendront l'initiative de courtiser l'électorat. L'occasion sera alors toute choisie de questionner les candidates et candidats sur leur plan d'action, sur quels aspects concrets de la vie municipale ils et elles entendent se démarquer, sur quels enjeux bien tangibles ils et elles s'engagent à fournir des efforts nettement sentis. « Il est temps de questionner, de savoir ce qu'on entend nous livrer concrètement à court, moyen et long terme », de suggérer le maire sortant de la Ville, monsieur Jean Pierre Rioux.

Cirque en plein-air avec le Fun Truck - 9 août

L'été nous réserve encore de belles surprises et s'il en est une qui saura vous émerveiller, c'est bien celle-ci: un spectacle de cirque complètement FlipToP sera présenté gratuitement le 9 août à 19 h au parc Janine-G.-Martin à Trois-Pistoles, aux abords de la gare. Cette animation destinée tant aux jeunes qu'aux adultes est une présentation de la Ville de Trois-Pistoles.

Mêlant humour, jonglerie et acrobatie, le spectacle Fun Truck met en scène trois artistes de cirque professionnels, dont Alexanne Plouffe, originaire de Trois-Pistoles. Cette dernière a entre autres représenté le Bas-Saint-Laurent au concours Talents Bleus présenté dans le cadre de l'émission La semaine des 4 Julie sur les ondes de Noovo plus tôt cette année.

Pour bien profiter de cette sortie culturelle gratuite, apportez votre chaise, votre couverture et pourquoi pas quelques grignottes! La performance aura lieu même s'il pleut, pensez donc à vous équiper en conséquence pour bien en profiter! Pour information, composez le 418 851-1995.

Anthony D'Amours honoré par la Ligue de hockey junior majeur du Québec La Ville de Trois-Pistoles tient à souligner le parcours exceptionnel de son « géant au grand cœur »

Le parcours exceptionnel d'un athlète hors norme originaire de Trois-Pistoles fait vibrer les élus locaux et l'ensemble de la communauté pistoloise. « C'est notre géant au grand cœur », peut-on d'ailleurs entendre dans les couloirs de l'hôtel de ville et aux quatre coins de la ville. Fils de Stéphane D'Amours et de Nancy Fournier, le défenseur format géant de l'Océanic de Rimouski, Anthony D'Amours, a conclu sa saison 2020-2021 en étant couronné du prestigieux titre de Joueur humanitaire de l'année dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, circuit qui, rappelons-le, compte dix-huit formations évoluant majoritairement au Québec mais aussi au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Membre de la brigade défensive de l'Océanic de Rimouski depuis la saison 2016-2017, le colosse de 6'3" et plus de 200 livres est certes imposant physiquement mais son altruisme, sa volonté d'aider et son engagement dans des causes profondément humaines en font un géant encore plus grand que nature. Un simple aperçu de ses implications permet de mieux saisir l'impact de ce géant au grand cœur dans son milieu: participation à la

campagne de financement de Leucan, à celle du Fonds Cédric-Finn dont le but est d'alléger la douleur et la souffrance liées au cancer, à celle de la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski, aux patinothons organisés par l'Océanic afin de venir en aide aux organisations de hockey de la région, à la collecte de sang du Service de sécurité incendie de la Ville de Trois-Pistoles, à la livraison de denrées alimentaires effectuée par la Maison des Familles de Rimouski-Neigette.

Principal ambassadeur du « Mois des petits héros », une initiative de la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski, Anthony D'Amours se tient toujours disponible pour rendre visite aux enfants hospitalisés à l'institution. Il aime les rencontrer, leur parler, leur donner du temps. Il a même parrainé une jeune patiente atteinte d'épilepsie. Et il a aussi accepté d'être l'un des principaux personnages d'un roman jeunesse ayant pour titre *Un but à la fois*, une autre façon pour lui de rester proche des enfants, de leur parler par le truchement d'un livre.

Le géant au grand cœur, étudiant en maintenance industrielle au Cégep de Rimouski, affiche également une réelle préoccupation environnementale. C'est ainsi qu'il a lancé

le programme *Un but = un arbre*: pour chaque but marqué par l'Océanic, un arbre est planté sur les terrains du Colisée de Rimouski. Depuis le lancement de ce programme sans précédent à la grandeur de la Ligue junior majeur, plus de 100 arbres ont été plantés. D'ailleurs, chez les D'Amours, la forêt n'est jamais bien loin: son père Stéphane possède des terres à bois sur le territoire de Sainte-Françoise et est propriétaire de l'érablière familiale, ses grands-pères étaient des travailleurs forestiers et lui-même s'adonne à l'abattage des arbres, à l'entretien des chemins forestiers et à la coupe du bois de chauffage.

Avec la fin de la saison 2020-2021, Anthony D'Amours met fin à sa carrière au hockey junior, mais son parcours exceptionnel restera dans les annales du sport régional. Véritable exemple pour la relève de par ses implications, il aura aussi été un coéquipier hautement apprécié, élu Joueur étudiant du mois en novembre 2017, en février et octobre 2018, en novembre 2019 et en décembre 2020. Pour sa dernière saison junior, il agissait également à titre d'adjoint au capitaine de l'Océanic. « Anthony D'Amours, Trois-Pistoles tient à t'exprimer toute sa fierté et te salue avec le plus grand respect ».

Motorisés stationnés sur le quai La Ville pourrait devoir régler

Le phénomène sautait déjà aux yeux à l'été 2020: le nombre d'utilisateurs de motorisés de toute dimension à choisir le quai de Trois-Pistoles pour y passer une « nuitée gratuite » en avait surpris plus d'un. Mode passagère due aux restrictions de déplacement en temps de pandémie? L'hypothèse reste plausible d'autant plus que le même phénomène tend à se répéter depuis le début de la présente saison estivale. Mais que

cette hypothèse s'avère la bonne ou non, il reste que la présence répétée de motorisés sur le quai peut devenir dérangeante pour diverses raisons, surtout que plusieurs terrains de camping desservent le milieu. Somme toute, on ne veut pas faire du quai une copie de certaines aires de stationnement pour magasins à grande surface.

Face à ce phénomène, la Ville de Trois-Pistoles projette avoir recours à une régle-

mentation spécifique qui permettrait d'encadrer cette pratique. « Il pourrait s'agir d'espaces identifiés et payants avec affichage approprié », d'avancer le maire Jean Pierre Rioux. Un organisme du milieu pourrait alors être mandaté pour l'application de ces mesures et en retirer certains revenus. La Ville de Trois-Pistoles chemine en ce sens, nous confirme-t-on à l'hôtel de ville.

Le jeudi 19 août : on danse su'l quai

Tassez-vous, les motorisés: le jeudi 19 août, la population prend d'assaut le quai de Trois-Pistoles pour... danser ! L'événement *Ô quai on danse!* est une invitation à une soirée dansante animée par le dj Jérôme Forget au quai de Trois-Pistoles de 16h au coucher du soleil. Encerchez cette date au crayon gras sur votre calendrier. C'est pour tous, de tous les âges et c'est gratuit.

Présentée conjointement par la Ville de Trois-Pistoles et la compagnie *Mars elle danse* en collaboration avec la Compagnie de navigation des Basques et la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires, l'activité se veut une grande fête célébrant notre pouvoir de résilience en ces

temps difficiles et incertains et aussi notre fierté collective en regard du retour du traversier L'Héritage I, lequel sera d'ailleurs amarré au quai pour l'occasion.

Pique-niques musicaux les 14 et 28 août et 4 septembre

La Corporation du patrimoine et du tourisme religieux n'a pas dit son dernier mot, en cet été 2021. Ce sont deux pique-niques musicaux qui prendront ainsi l'affiche en août et un en septembre dans le parc de l'église. C'est toujours le samedi à midi, remis au lendemain en cas de pluie. Vous n'avez rien à déboursier: apportez tout simplement votre lunch et votre chaise et installez-vous près du gazébo.

Le samedi 14 août, vous serez ravis par

l'harmonie des voix et la sonorité acoustique, folk et bluegrass des Bouches Bées, leur musique réconfortante et raffinée qui donne envie de sourire et de se coller. Les Bouches Bées, ce sont Janik V. Dufour (voix et percussion), Roxane Filion (voix et violon), Flavie Léger-Roy (voix, guitare et composition) et Raphaël D'Amours, guitariste émérite originaire de Trois-Pistoles (guitare, banjo et composition).

Le samedi 28 août, place au duo Déjà Vu composé d'Emmanuel Bérubé Simard et d'Émile Gaudreau, guitare et basse en synergie. Enfin, le samedi 4 septembre, le gazébo du parc de l'église accueillera Laura Babin-Rioux, autrice-compositrice-interprète originaire de Rimouski.

Développement domiciliaire projeté sur la rue Martel La Ville se montre favorable au projet du Domaine de la Tannerie

Le dévoilement d'un nouveau projet de développement domiciliaire qui pourrait voir le jour sur la rue Martel sur le site de l'ex-tannerie Riou est favorablement accueilli, à l'hôtel de ville de Trois-Pistoles. « C'est un projet qui nous apparaît particulièrement intéressant et qui ne peut être que positif pour notre milieu », d'exprimer le maire de la Ville, monsieur Jean Pierre Rioux. Mis de l'avant par un promoteur et investisseur privé, en l'occurrence l'entreprise lo-

cale Les Immeubles Yan Lagacé, le projet de développement domiciliaire se décline en trois phases totalisant 18 unités d'habitation de type cinq pièces et demie comprenant trois chambres à coucher. Il est question d'un investissement pouvant atteindre les 4 millions \$.

Situé en plein cœur du centre-ville de Trois-Pistoles, le développement projeté prendrait la forme de trois constructions modernes à l'allure rustique et respectant les plus récentes normes écoénergétiques.

On y prévoit deux aires de stationnement par unité d'habitation, des bornes de recharge électrique et plusieurs autres commodités, en plus de vouloir offrir un environnement vert. La Ville de Trois-Pistoles, reconnaissant qu'il existe trop peu d'offres dans le milieu pour ce type d'habitation, dit se tenir prête à épauler le promoteur dans la réalisation de son projet, d'autant plus que le développement projeté pourrait inclure un volet rappelant l'histoire des lieux.

Des bacs de cèdre partout en ville Mais d'où arrivent donc ces « incroyables comestibles » et que souhaite-t-on en faire ?

C'est comme s'ils avaient poussé un peu partout, sur le coin et le long des rues, près des commerces, sur les places publiques, munis d'un petit arrosoir accroché à leur flanc. Ils sont même identifiés: les incroyables comestibles. Depuis le début de la belle saison, il y a des dizaines de ces bacs de cèdre qui se fondent dans le paysage urbain de la ville de Trois-Pistoles. Impossible de ne pas les voir et d'avoir l'envie de s'y attarder. S'ils contribuent grandement à embellir l'environnement urbain, ils revêtent également une autre particularité dont il importe de tenir compte.

Les incroyables comestibles sont une initiative citoyenne et communautaire qui, en plus de reverdir et d'embellir nos milieux de vie avec la présence de ces bacs de plantes potagères et comestibles, veut sensibiliser la population à l'importance d'une nourriture saine et locale. Somme toute, les incroyables comestibles mettent à l'avant-plan la possibilité d'assurer nous-mêmes notre sécurité alimentaire et se veulent un outil d'éducation populaire par le jardinage urbain. En ce sens, les citoyens de Trois-Pistoles sont appelés à s'appro-

prier ces bacs: à vous de mettre la main à la terre en les entretenant (arrosage et désherbage) pour, le temps de la récolte arrivé, vous y approvisionner directement. Ce sont vos petits jardins urbains. Profitez-en.

Autre initiative du Projet alimentaire des Basques: ces bacs de jardinage en fibre de verre fournis par l'entreprise Fibre de Verre Rioux. On en retrouve près de la Piscine régionale des Basques et au parc public Janine-G.-Martin à proximité de la gare sur la rue Père-Nouvel. Ces bacs sont des espaces de verdure dans lesquels poussent des plantes comestibles et qui vous invitent à croquer à pleines dents dans des aliments fraîchement produits ici même. Profitez de vos sorties pour goûter la fraîcheur de nos cultures.

Sous peu, ce sont des frigos collectifs qui feront leur apparition dans le milieu. La population sera alors invitée à déposer dans ces frigos ses surplus de récolte ou de cuisine afin de mettre cette nourriture à la disposition de personnes plus démunies ou qui auraient le goût de diversifier leur menu. Par cette initiative, on veut contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la pauvreté et les préjugés. Prépa-

rez-vous dès maintenant à cette opportunité de partage humanitaire.

Embellissons et aménageons

Comme chaque été, Trois-Pistoles la belle revêt ses plus beaux atours, se faisant charmante et charmeuse pour ses visiteurs et pour ses propres citoyens. Les efforts de toutes et tous pour entretenir jalousement jardins, plates-bandes et autres aménagements extérieurs sont dignes de mention et d'autant plus louables du fait que la ville recevra sous peu la visite des évaluateurs du palmarès Fleurons du Québec qui viendront déterminer le classement horticole du milieu. Ce sont ces efforts collectifs actuels et à venir qui pourraient alors être récompensés par un classement à la hausse.

La population est donc invitée à maintenir et même accentuer ce mouvement citoyen en continuant à prendre soin de tous les espaces personnels ou communs. Aussi, on vous demande d'assurer la bonne gestion des déchets lors de vos ballades au centre-ville, notamment en ramassant les excréments de vos compagnons canins afin que tous puissent profiter de lieux propres et attrayants en tout temps.

À porter à votre attention

Règlement sur l'utilisation de l'eau potable: la Ville de Trois-Pistoles a récemment procédé au renouvellement de son règlement portant sur l'utilisation de l'eau potable et vous rappelle que l'utilisation extérieure de l'eau potable au moyen d'un dispositif d'arrosage mécanique ou d'un système automatique pour vos pelouses, jardins, plates-bandes, arbres, arbustes, haies et autres est généralement permise entre 19 h et 22 h et entre 5 h et 8 h. Cette autorisation et cet horaire s'appliquent toutefois en alternance: soit les dimanches, lundis, mercredis et vendredis si votre numéro civique est un nombre pair et les dimanches, mardis, jeudis et

samedis si votre numéro civique est un nombre impair.

Ramonage de vos cheminées: l'entreprise Service de ramonage M. Ouellet rappelle que sa tournée est maintenant complétée sur le territoire de la ville de Trois-Pistoles. Si votre cheminée n'a pas été inspectée et/ou ramonée, vous devez communiquer sans tarder avec l'entreprise au 418 851-4556 afin de prendre rendez-vous. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer si vous tarder à le faire.

Utilisation de feux d'artifice: vous devez vous rappeler qu'il est défendu d'utiliser des pièces pyrotechniques, notamment des feux d'artifice, pétards et autres,

dans les limites du territoire de la ville de Trois-Pistoles à moins de détenir un permis en ce sens délivré par le Service des incendies et de la sécurité civile de la Ville de Trois-Pistoles. Si vous êtes témoin d'une infraction à cette réglementation, on vous demande de communiquer d'urgence avec la Sûreté du Québec poste des Basques au 418 310-4141 ou au 418 851-3833.

Horaires spécial à la bibliothèque: prenez note de l'horaire d'ouverture de la bibliothèque Anne-Marie-D'Amours pour la période du 16 au 21 août, soit le vendredi de 12 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.